



ABG-LAC

ACADÉMIE DE LA
BONNE GOUVERNANCE
ET DU LEADERSHIP
ANTI-CORRUPTION



CATALOGUE DE FORMATION



DOMAINES ET TYPES DE FORMATION «

L'Académie forme dans les domaines suivants :
la bonne gouvernance, la prévention et la lutte
contre la corruption et le leadership
transformateur.

Elle offre plusieurs type de formation en
présentiel, en ligne ou en hybride que sont :

- **LA FORMATION QUALIFIANTE
DE COURTE DURÉE ;**
- **LA FORMATION CERTIFIANTE
DE COURTE DURÉE ;**
- **LA FORMATION DIPLÔMANTE
(EN COLLABORATION AVEC SES PARTENAIRES
ACADÉMIQUES) ;**
- **LES FORMATIONS OUVERTES ;**
- **LES FORMATIONS SUR MESURES ;**
- **LES FORMATIONS D'IMPRÉGNATION.**

CATALOGUE DE FORMATION 2025

FORMATION CERTIFIANTE ET QUALIFIANTE DE BASE (FCQB)

RÉFÉRENCES	INTITULÉS DES MODULES
FCQB_1	Décision et comportements éthiques
FCQB_2	Instruments pour résoudre les dilemmes éthiques
FCQB_3	Gestion éthique dans les organisations
FCQB_4	Aperçu des efforts internationaux visant à lutter contre la corruption
FCQB_5	État de droit, droits de l'homme et bonne gouvernance
FCQB_6	Lutter contre les risques de corruption dans le secteur public
FCQB_7	Système de dénonciation et mécanismes de signalement
FCQB_8	Corruption et preuves électroniques pour les non-techniciens
FCQB_9	Conventions et efforts régionaux de lutte contre la corruption
FCQB_10	De la promotion des principes d'une bonne gouvernance au développement du leadership transformateur : définitions, principes, tendances • Séquence 1 : Atelier : les instruments de transformation des mentalités : le management par les valeurs. Quelle société voulons-nous pour le présent et le futur ? • Séquence 2 : Les principes d'une bonne gouvernance et mise en œuvre concrète dans les différents secteurs et aux différents échelons • La place et le rôle des institutions en matière de bonne gouvernance dans un environnement complexe et mouvant • Études de cas et partage d'expérience
FCQB_11	Corruption et cadre normatif de lutte contre la corruption • Séquence 1 : Comprendre la corruption : définitions, thèmes, tendances, conséquences • Séquence 2 : Intégrer les fondamentaux du cadre légal, international, national, régional en matière de lutte anti-corruption
FCQB_12	Inscrire ses actions dans une dynamique de bonne gouvernance : Méthodes et outils de prévention et détection des faits de corruption et mise en place d'un programme de conformité adéquat • Séquence 1 : Evaluer le risque de corruption au sein de sa structure (entité) • Séquence 2 : Étude de cas : analyser des exemples de cartographies existantes • Mettre en place un programme de conformité adapté et implémenter les outils de prévention et de contrôle
FCQB_13	La bonne gouvernance au quotidien : éthique, responsabilité, respect des principes déontologique : la problématique phare des marchés publics, le risque du délit de favoritisme et de corruption • Séquence 1 : Marchés publics et risque de délit de favoritisme : une menace constante pour nos institutions dans leur ambition de bonne gouvernance notamment de prévention et de lutte contre la corruption. Identifier le socle juridique des principes déontologiques de l'achat public • Séquence 2 : Les responsabilités des différents acteurs de la commande publique et les sanctions encourues. La relation acheteur-prescripteur-bénéficiaire. Identifier les principales situations « à risque » déontologique, les risques encourus et les sanctions applicables Atelier : études de cas et partage d'expérience autour du guide de déontologie de l'acheteur public : mutualisation, partage des bonnes pratiques



CATALOGUE DE FORMATION 2025

FORMATION DE SPÉCIALITÉ CONFORMITÉ ANTI-CORRUPTION (FSCAC)

RÉFÉRENCES	INTITULÉS DES MODULES
FSCAC_1	Principes fondamentaux d'un programme de conformité anti-corruption
FSCAC_2	Cadre juridique de la conformité anti-corruption / Normes et directives internationales de conformité en matière de lutte contre la corruption
FSCAC_3	Identification et évaluation des risques de corruption
FSCAC_4	Conception d'un programme de conformité anti-corruption
FSCAC_5	Mise en place et gestion d'un programme de conformité anti-corruption / Localisation du programme de conformité anti-corruption
FSCAC_6	Audits, enquêtes et gestion des violations de la conformité anti-corruption
FSCAC_7	Études de cas pratiques, simulation de scénarios et préparation de rapports

FORMATION DE SPÉCIALITÉ TECHNIQUES D'ENQUÊTES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX (FS-TEBLC)

RÉFÉRENCES	INTITULÉS DES MODULES
FS-TEBLC_1	Mécanismes de corruption et processus de blanchiment des capitaux
FS-TEBLC_2	Conventions internationales de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux / Principes de la réglementation financière
FS-TEBLC_3	Techniques spécifiques dans les enquêtes financières / Réseaux de corruption et de blanchiment des capitaux
FS-TEBLC_4	Techniques d'interrogation et d'interview
FS-TEBLC_5	Utilisation des outils technologiques dans les enquêtes
FS-TEBLC_6	Enquête ouverte vs enquête sous couverture
FS-TEBLC_7	Rédaction des rapports d'enquête et gestion des suites de l'enquête
FS-TEBLC_8	Études de cas pratique et simulation d'enquête

CATALOGUE DE FORMATION 2025

FORMATION DE SPÉCIALITÉ ENQUÊTE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE DE CORRUPTION (FSEAC)

FSEAC_1	Corruption dans un contexte administratif et ses impacts
FSEAC_2	Bases de l'enquête administrative / cadre juridique des enquêtes administratives en matière de corruption
FSEAC_3	Techniques d'enquête administrative
FSEAC_4	Aspects juridiques et éthiques des enquêtes administratives
FSEAC_5	Études de cas pratiques et simulation d'enquête
FSEAC_6	Rédaction des rapports d'enquête et gestion des suites de l'enquête

FORMATION DE SPÉCIALITÉ EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LA COMMANDE PUBLIQUE (FS-LCCP)

FS-TEBLC_1	Typologie de la corruption dans les marchés publics et les risques de corruption dans le cycle de marché publics
FS-TEBLC_2	Cadre juridique de la commande publique et les bonnes pratiques
FS-TEBLC_3	Contrôles et audits internes dans la commande publique /outils de prévention /Analyse des risques de corruption
FS-TEBLC_4	Investigation et gestion des infractions liées à la corruption dans les marchés publics
FS-TEBLC_5	Études de cas pratiques et simulation de gestion d'une enquête

METHODES PEDAGOGIQUES ET CERTIFICATION «

L'Académie collabore avec des partenaires académiques, des organisations spécialisées, des intervenants et des experts de haut niveau mondialement reconnus et offre des :

- formations adaptées aux standards internationaux ;
- modules pratiques basés sur des études de cas réels ;
- certifications reconnues dans la sous-région et au-delà.

Les formations reposent sur une approche interactive et appliquée portant sur des :

- études de cas réels et analyses de situations pratiques ;
- exercices interactifs et mises en situation ;
- interventions d'experts et témoignages ;
- supports pédagogiques numériques et bibliographie spécialisée

**Chaque formation donne
lieu à une évaluation et
à la délivrance d'un
certificat reconnu.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET COÛT DE LA FORMATION «

Les prérequis pour s'inscrire à un programme de formation de l'Académie peuvent varier en fonction du type de programme et de son niveau de complexité :

Niveau d'éducation :

Certains programmes peuvent exiger un diplôme universitaire ou une formation spécifique dans un domaine pertinent.

Expérience professionnelle :

Une expérience préalable dans le secteur public, la gestion, ou un domaine lié à la lutte contre la corruption peut être requise.

Compétences techniques :

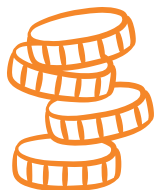
Pour certains programmes avancés, des compétences spécifiques en analyse de données, en techniques d'enquête, ou en gestion des risques peuvent être nécessaires.

Langue :

La maîtrise du français et/ou de l'anglais peut être exigée, selon la langue d'enseignement du programme.

Motivation et engagement :

Une lettre de motivation ou une déclaration d'intention peut être demandée pour évaluer l'engagement du candidat envers la lutte contre la corruption.



**Le coût d'un programme de formation
de courte durée (5 jours maximum)
s'élève à 1.200.000 F.CFA soit
1.830 EURO par personne.**



Pour s'inscrire à un programme de formation, il faut :
Visiter le site web officiel :

www.academie.habg.ci

Accédez au site web de l'académie pour consulter les programmes disponibles et leurs détails, y compris les prérequis et les dates de début.

1

Choisir un programme

Sélectionnez le programme qui correspond le mieux à vos besoins et à vos intérêts.

2

Remplir le formulaire d'inscription

La plupart des programmes auront un formulaire d'inscription en ligne que vous devrez remplir avec vos informations personnelles et professionnelles.

3

Soumettre les documents requis

Préparez et soumettez tous les documents nécessaires, tels que votre CV, une lettre de motivation, et toute autre documentation demandée.

4

Payer les frais

Si des frais d'inscription sont requis, assurez-vous de les payer selon les instructions fournies.

5

Recevoir une confirmation

Après avoir soumis votre inscription, vous recevrez une confirmation par email avec les détails supplémentaires sur le programme et les prochaines étapes. Toutefois, il est possible d'annuler ou de reporter une inscription selon des conditions.

Pour des informations plus spécifiques, contacter directement l'académie via son service d'assistance ou par email **info@habg.ci** ou **academie@habg.ci**.

PARTENAIRES



Avec l'appui du



Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la
Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS)

Et le soutien du



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

CALENDRIER DE FORMATIONS 2025

DATE	CIBLE	FORMATION	LIEU
AVRIL 2025	Formation de 100 agents publics	Académie Internationale Anti-Corruption (IACA)	Yamoussoukro
JUIN 2025	Formation de 200 agents publics	Académie Internationale Anti-Corruption (IACA)	Yamoussoukro



ACADÉMIE DE LA
BONNE GOUVERNANCE
ET DU LEADERSHIP
ANTI-CORRUPTION

SUIVEZ-NOUS
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



ACADEMIE DE LA BONNE GOUVERNANCE
ET DU LEADERSHIP ANTI-CORRUPTION

www.academie.habg.ci



**HAUTE AUTORITÉ POUR
LA BONNE GOUVERNANCE**

Cocody Riviera IV le Golf – 01 BP 11786 Abidjan 01
Tél. : (+225) 27 22 47 95 00 Fax : (+225) 27 22 47 82 64
Email : info@habg.ci

VISITEZ LE SITE POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.habg.ci

SIGNEZ TOUT ACTE DE CORRUPTION

NUMERO VERDE 800 800 11

www.signalis.habg.ci